

## PROCÉDURE URGENTE

Moment où le producteur reçoit la demande ➡ jour et lieu de livraison

	Ouverture	15h00	Fermeture
<b>Lundi</b>	Livré à la commune le mardi		Livré à la commune le mercredi
<b>Mardi</b>	Livré à la commune le mercredi		Livré à la commune le jeudi
<b>Mercredi</b>	Livré à la commune le jeudi		Livré à la commune le vendredi
<b>Jeudi</b>	Livré à la commune le vendredi		Livré à la commune le lundi
<b>Vendredi</b>	Livré à la commune le lundi		Livré à la commune le mardi
<b>Samedi</b>			Livré à la commune le mardi